

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 9

Conseillers votants : 10

Date de convocation : 16/09/2020

Date d'affichage de la convocation : 16/09/2020

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique ABEGG, Maire.

Présents : MM. Dominique ABEGG, Jean-Claude BLIN, Philippe POUPARD, Gérard SAVONITTO, Serge LAINE, Valérie GRANGE, Pascal FREMONT, Sylvie CHARPENTIER, Karine CABRIMOL

Pouvoirs : Geneviève GUESDON à Philippe POUPARD

Absents excusés : Elisabeth GASNIER

Secrétaire de séance : Sylvie CHARPENTIER

ORDRE DU JOUR

- REMBOURSEMENT DES ACOMPTES DE LOCATION DE SALLE,
- MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DES TROIS COMMUNES,
- EFFACEMENT DES RÉSEAUX ROUTE DE CAEN – ÉTUDE,
- COMMISSIONS MUNICIPALES,
- RECENSEMENT 2021 – AGENT RECENSEUR,
- PARC ÉOLIEN DES SABLONS – RENOUELEMENT,
- PROPOSITION DE PROJET : CRÉATION D'UN ESPACE NUMÉRIQUE,
- FIBRE OPTIQUE,
- ENTRETIEN DES HAIES,
- EMPLACEMENT DES COLONNES DE TRI,
- DEMANDE DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE,
- AJOUT : DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE
- QUESTIONS DIVERSES

REMBOURSEMENT DES ACOMPTES DE LOCATION DE SALLE

Délibération N°2020-27

Compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID-19, plusieurs personnes ont souhaité annuler les locations de la salle des fêtes de Soulangy.

Des acomptes ayant été encaissés auprès de la régie de recette, il convient de délibérer pour le remboursement.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Décide de procéder au remboursement des acomptes des locations de salle prévues le 22-23 août 2020, correspondant à la quittance n°N1230471 et le 5-6 septembre 2020, correspondant à la quittance n°N1230482 ;

Charge Monsieur le Maire de la mise en œuvre de la présente décision.

MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DES TROIS COMMUNES

Délibération N°2020-28

Afin de pouvoir modifier les statuts du SIVOM des Trois Communes, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur le changement de siège social du syndicat et l'élection de deux vice-présidents au lieu de trois actuellement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Accepte les modifications suivantes :

- Article 3 : le siège du syndicat est fixé à la mairie de Soulangy à compter du 1^{er} septembre 2020.
- Article 7 : Le Comité Syndical élit parmi ses membres un président et deux vice-présidents, élus pour la durée de leur mandat.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX ROUTE DE CAEN - ÉTUDE

Délibération N°2020-29

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication, cité en objet.

Le coût total de cette opération est estimé, sur les bases de cette étude préliminaire, à **174 960.00€ TTC**.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 50%, sur le réseau d'éclairage de 50% (avec dépense prise en compte plafonnée à 75€ par ml de voirie) et 50% sur le réseau de télécommunication.

Sur ces bases, la participation communale est estimée à **84 887.50€** selon la fiche financière jointe, déduite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

Confirme que le projet est conforme à l'objet de sa demande,

Sollicite l'examen du dossier en vue de son inscription au programme départemental d'intégration des ouvrages dans l'environnement,

Souhaite le début des travaux début 2022 et informe le SDEC ENERGIE des éléments justifiant cette planification : réalisation d'une voie douce,

Prend acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau,

S'engage à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi :

Décide du paiement de sa participation en section fonctionnement,

S'engage à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune,

Prend note que la somme versée au SDEC ENERGIE ne donnera pas lieu à récupération de TVA,

S'engage à verser au SDEC ENERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3% du coût total HT, soit la somme de 4 374.00€,

Autorise le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet,

Prend note que le coût de ce projet est susceptible d'évoluer en fonction de l'étude définitive, de la nature du sous-sol ou suite à des modifications demandées lors de l'élaboration du projet définitif ou d'un changement dans les modalités d'aides.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Délibération N°2020-30

Afin de gérer au mieux les affaires communales, le Conseil Municipal décide de mettre en places des commissions municipales.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité,
Décide de créer les commissions suivantes,
Décide d'élire les représentants de chaque commission,

Festivités :

Monsieur Philippe POUPARD.

Environnement, espaces verts, voirie, chemins communaux :

Messieurs Gérard SAVONITTO, Dominique ABEGG, Philippe POUPARD, Pascal FREMONT, Jean-Claude BLIN, Serge LAINE.

Action sociale :

Mesdames Sylvie CHARPENTIER, Karine CABRIMOL, Valérie GRANGE, Geneviève GUESDON, Elisabeth GASNIER.

Bâtiments communaux :

Messieurs Pascal FREMONT, Gérard SAVONITTO, Serge LAINE.

Information et communication :

Mesdames Karine CABRIMOL, Geneviève GUESDON.

Appel d'offres :

Titulaires :

Jean-Claude BLIN

Sylvie CHARPENTIER

Serge LAINE

Suppléants :

Philippe POUPARD

Valérie GRANGE

Gérard SAVONITTO

Budget et Finances :

Mesdames Geneviève GUESDON, Elisabeth GASNIER.

Défense incendie :

Messieurs Jean-Claude BLIN, Serge LAINE, Pascal FREMONT, Gérard SAVONITTO.

Salle des fêtes :

Monsieur Serge LAINE.

RECENSEMENT 2021 – AGENT RECENSEUR

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils connaissent une personne qui pourrait être intéressée pour effectuer le recensement en 2021.

PARC ÉOLIEN DES SABLONS - RENOUELEMENT

Monsieur le Maire informe les conseillers des discussions en cours entre les 3 communes et l'entreprise EDF Renouvelables, notamment au sujet des retours financiers proposés par l'entreprise.

PROPOSITION DE PROJET : CRÉATION D'UN ESPACE NUMÉRIQUE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une proposition de création d'un espace numérique. Le Conseil Municipal juge l'idée très bonne mais difficilement réalisable car la commune ne dispose pas de local disponible et l'aspect financier est important.

FIBRE OPTIQUE

Le réseau public Fibre Calvados Normandie est ouvert à la commercialisation depuis peu sur la commune. Les administrés peuvent se rendre sur le site www.fibre-calvados.fr afin de tester leur éligibilité et de se renseigner sur les opérateurs présents sur le territoire.

ENTRETIEN DES HAIES

Un courrier sera distribué prochainement aux administrés afin de rappeler les obligations d'entretien des haies, bordures et bernes.

EMPLACEMENT DES COLONNES DE TRI

Afin de lutter contre les dépôts d'ordures sauvages, la Communauté de Communes nous a permis de déplacer les colonnes de tri. À partir du 28 septembre, elles seront installées près de la salle des fêtes.

DEMANDE DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Une demande de certificat d'urbanisme opérationnel a été demandé pour la construction d'une habitation et d'un point de vente agricole. Le terrain n'étant pas raccordé aux réseaux d'eau et d'électricité, le projet a été refusé.

L'estimation du SDEC Energie présente un coût de 18 217.20€ HT à financer soit par la commune, soit par le pétitionnaire.

Le Conseil Municipal n'est pas favorable à cette dépense.

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Monsieur le Maire a reçu la visite d'un agent du service SDIS, Service Départemental d'Incendie et de Secours. L'entretien a démontré une réelle urgence dans la mise aux normes des défenses incendie communales et un manquement d'entretien des défenses existantes.

L'étude de défense extérieure contre l'incendie reçue en début d'année et les observations du SDIS doivent servir à prioriser les actions de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- Elections sénatoriales : Monsieur BLIN, délégué aux élections sénatoriales qui auront lieu le 27 septembre, souhaite discuter avec les conseillers de son vote dimanche prochain.

La séance est levée à 23h15.

Vu Le Maire, Dominique ABEGG